

Rentrée 2022

COMMISSION « SITUATIONS MÉDICALES » DU 03 JUIN

Élève en situation médicale ou sociale exceptionnelle ou (ré)orienté pour raison médicale vers une 1^{ère} année de CAP ou 2^{nde} PRO - vers une 2^{nde} GT vers une 1^{ère} Pro ou 1^{ère} G ou 1^{ère} T

Attestation à remplir par les responsables légaux en concertation avec :

- le médecin de l'éducation nationale ou le médecin traitant pour le volet médical
- l'équipe éducative (Psy EN, enseignants...) sous l'autorité du chef d'établissement pour le volet orientation.

À envoyer **le 13 mai 2022** au plus tard **accompagnée d'un certificat médical circonstancié** au médecin conseiller technique départemental service médical en faveur des élèves, 24 avenue Georges Brassens, CS 71003 97743 St Denis Cedex 9

NOM : Prénom(s) :

Date de naissance : Classe :

Etablissement d'origine :

Nom du représentant légal : Prénom(s) :

Adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

.....

FORMULATION DU OU DE(S) VŒU(X)

Dans la 1^{ère} colonne précisez pour chaque vœu s'il s'agit d'une 2^{nde} GT, d'une 1^{ère} année de CAP, d'une 2^{nde} PRO, d'une 1^{ère} PRO, d'une 1^{ère} G ou d'une 1^{ère} T

2 ^{nde} GT, 1 ^{ère} année de CAP, 2 ^{nde} PRO, 1 ^{ère} PRO*, 1 ^{ère} G ou T	Spécialité ou série Intitulé officiel et complet	Établissement demandé	Avis médical
			<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
			<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
			<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
			<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

* ne concerne pas les élèves de 3^{ème}, de PRÉPA FOQUALE et MODAL n'ayant pas suivi une 2^{nde} GT intégralement.
Attention : la commission statue en fonction du caractère impératif d'une pré-affectation sur les vœux formulés (formation et établissement) à la vue des contraintes majeures ou absolues apparaissant dans le dossier joint.

Dans le cadre d'une procédure passerelle, l'avis très favorable, favorable ou sans opposition de l'établissement d'origine (et d'accueil le cas échéant) sera nécessaire. Rappel : les passerelles se réalisent sous réserve de places vacantes.

Les établissements d'origine veilleront à ce que les vœux de la famille soient saisis dans AFFELNET.

1) Élève (ré) orienté(e) en raison d'une contre-indication médicale : Oui Non

Si oui, quels sont les secteurs professionnels contre-indiqués ?

2) Élève demandant une affectation hors secteur pour raison médicale (élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé) :

Oui Non

3) Élève dans une situation sociale exceptionnelle (signalé(e) par un(e) assistant(e) social(e) scolaire auprès de l'assistante sociale responsable du service social en faveur des élèves au Rectorat **avant le 13 mai 2022** :

Oui Non

Compte tenu de la situation rencontrée, une zone géographique de scolarisation est-elle à privilégier ?

Si oui laquelle ? Oui Non

4) Observations éventuelles :

Date et signature du chef d'établissement d'origine

Date, signature et cachet du médecin de l'Éducation nationale (ou du médecin traitant)

Date et signature du ou des) responsable(s) légal (aux)